



Le Président du Syndicat Mixte
de l'Ouvèze Provençale

A

**Mesdames, Messieurs les
délégués, membres du
Bureau du SMOP**

Entrechaux, le **03 MARS 2025**

Madame la déléguée, Monsieur le délégué,

Une réunion du **bureau syndical** est organisée dans les **locaux du SMOP à Entrechaux** le :

Lundi 10 mars 2025 à 14h00

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir y assister. L'ordre du jour est le suivant :

Désignation d'un secrétaire de séance

Approbation du compte rendu de la réunion précédente

Préparation du Comité Syndical du 27 mars 2025

1. Compte de gestion de l'exercice 2024
2. Compte administratif de l'exercice 2024
3. Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024
4. Préparation du budget primitif de l'exercice 2025
5. Fongibilité des crédits en M57 pour l'année 2025
6. Ventilation GEMAPI / hors GEMAPI du budget primitif 2025
7. Cotisations des membres pour l'exercice 2025
8. Acquisition de parcelles sur la commune de Bédarrides
9. Acquisition de parcelles sur la commune de Courthézon
10. Décision du Bureau : choix et lancement de la procédure de passation du marché en procédure adaptée relatif aux travaux de gestion et restauration de la végétation des berges et des bancs sédimentaires du bassin de l'Ouvèze – M2025-06-T

Questions diverses

Comptant sur votre indispensable présence, je vous prie de croire, Madame la déléguée, Monsieur le délégué, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Président,
Jean-François PERILHOU



**POUR ASSURER LA BONNE TENUE DU BUREAU ET LES CONDITIONS DE QUORUM, MERCI DE
CONFIRMER VOTRE PRÉSENCE**